



SECRÉTARIAT MÉDICAL (ASP)

ENTREVUE ÉCRITE

Nom _____

Date _____

POSSÉDEZ-VOUS LES PRÉALABLES REQUIS?

Le programme de Secrétariat médical est une spécialisation. Cela implique que les candidats doivent détenir certaines compétences pour y avoir accès. Afin de savoir si vous êtes admissible à la Formation à distance en Secrétariat médical, veuillez lire attentivement les scénarios de conditions d'admissibilité.

SCÉNARIO A **Vous possédez votre diplôme d'études professionnelles (DEP) en secrétariat**
Vous êtes admissible à la formation.

SCÉNARIO B **Vous ne possédez pas de diplôme d'études professionnelles en secrétariat**, mais vous possédez une expérience jugée pertinente.

Étape 1 : Curriculum vitae

Vous devez déposer votre curriculum vitae avec votre demande d'admission.

Assurez-vous que celui-ci décrit de façon précise votre expérience liée au domaine du secrétariat.

Étape 2 : Évaluations diagnostiques

À la suite de l'étude de votre curriculum vitae, si votre expérience est jugée pertinente, vous serez invité à participer à 3 évaluations diagnostiques à la salle de tests du Centre 24-Juin portant sur les trois aspects suivants :

- Français;
- Vitesse de saisie; (40 mots-minute)
- Traitement de texte.

Étape 3 : Entrevue de sélection

Si vous avez obtenu des résultats démontrant la maîtrise des aspects évalués en salle de tests, vous serez convoqué à une.

Au terme de ce processus, si votre dossier correspond aux critères exigés pour être admis au programme de secrétariat médical, vous recevrez par courriel votre facture d'activation des deux premières compétences. Dans le cas contraire, vous serez aussi informé par courriel.

ÊTES-VOUS PRÊT POUR LA FORMATION À DISTANCE?

Ce questionnaire vise à vous faire réfléchir et à vous informer sur la formation à distance. En répondant à ces quelques questions, nous espérons que vous serez en mesure d'évaluer si la formation à distance est une option qui vous convient réellement. Bonne réflexion!

Identification

Nom :

Prénom :

1. Reconnaissance des acquis et des compétences

Plusieurs élèves choisissent la formation à distance pour se perfectionner dans un métier où ils détiennent déjà des compétences et de l'expérience. Si c'est votre cas, il existe la *Reconnaissance des acquis et des compétences*. Il s'agit d'un processus permettant à un candidat de faire reconnaître par le Centre de formation des compétences acquises sur le marché du travail.

Avez-vous travaillé **pendant plus de six (6) mois** dans le domaine où vous voulez aujourd'hui étudier?

☐ oui ☐ non

Pendant combien de temps? _____

Avez-vous des compétences et des acquis qui, vous croyez, pourraient être reconnus par le Centre de formation? Lesquels?

Êtes-vous ou avez-vous été à l'emploi d'un CIUSSS ou d'une clinique médicale?

☐ oui ☐ non

2. Objectifs d'apprentissage

Étudier en formation à distance est un projet à long terme qui nécessite de nombreux efforts et de la persévérance. Avoir un objectif clair que l'on pourra garder en tête au fil des mois est la clé de la réussite. Avez-vous un tel objectif? Quel est-il?

3. Choix

Vous avez choisi d'étudier à distance plutôt que de le faire en présence dans un Centre de formation. Qu'est-ce qui vous a motivé à faire ce choix?

4. Comment avez-vous entendu parler de la formation?

☐ Internet ☐ Radio ☐ Dépliant ☐ Médias sociaux ☐ Autre : _____

5. Aisance avec la technologie

Étudier en formation à distance implique l'utilisation de divers moyens technologiques afin de réaliser les travaux et communiquer avec votre tuteur et le Centre de formation.

Vous sentez-vous suffisamment à l'aise avec la technologie (ordinateur, internet, courriel) pour qu'elle ne soit pas un frein à vos apprentissages? Si vous n'êtes pas à l'aise avec la technologie, comment comptez-vous acquérir cette compétence?

6. Organisation de son temps

Plusieurs apprenants en formation à distance doivent concilier le travail, la vie de famille et les études. Si la possibilité d'étudier à la maison est un atout considérable de la formation à distance, une mauvaise gestion de son temps et le fait de reporter sans cesse ses travaux sont les deux principales causes des échecs et des abandons.

Avez-vous réfléchi à la façon dont vous comptez gérer votre temps? Quand allez-vous trouver du temps pour réaliser vos activités d'apprentissage? Combien d'heures par semaine êtes-vous prêt à investir en formation à distance?

7. Motivation et discipline

La formation à distance est autant sinon plus exigeante que d'étudier en classe avec un enseignant. Elle demande un haut niveau de discipline et de motivation personnelle. Bien que votre enseignant soit disponible pour répondre à des questions transmises par courriel, une très grande autonomie est nécessaire au quotidien afin de progresser dans vos apprentissages de façon régulière.

En réfléchissant à vos expériences d'apprentissage passées et à la lumière de ce questionnaire, quel aspect de la formation à distance représentera pour vous le plus grand défi?

8. Connaissance de la formation à distance au Centre 24-Juin

Les dernières pages de ce document présentent le **Guide de l'élève en formation à distance**. Nous vous demandons d'en prendre connaissance.

J'ai pris connaissance du **Guide le l'élève**

☐ OUI

☐ NON

Signature : _____

Nous sommes là pour vous!

Service d'accueil, référence, conseil et accompagnement (SARCA)

Le questionnaire que vous venez de remplir a peut-être fait naître quelques interrogations quant à votre choix de faire une formation à distance. Une conseillère en orientation se fera un plaisir de vous soutenir dans votre réflexion si vous le désirez.

Vous pouvez contacter gratuitement Mme Maud Rioux, conseillère d'orientation. Pour prendre rendez-vous, appeler au **819-822-5420, poste 16537**.

Prêts et bourses

Si vous poursuivez votre formation à distance et voulez bénéficier du programme d'Aide financière aux études, vous devez remplir les conditions suivantes :

Vous devez vous engager à poursuivre votre formation au rythme d'un élève considéré inscrit à temps plein et investir au minimum quinze (15) heures par semaine à l'avancement de vos devoirs et à la réussite de vos modules de formation. Ceci s'applique également aux personnes réputées inscrites à temps plein.

Afin de faciliter le suivi des élèves et de favoriser la réussite de ceux-ci, le bureau d'aide financière aux études du Centre de formation professionnelle 24-Juin procède à la vérification du rythme d'apprentissage tous les 4 mois. Une personne qui n'a pas réussi l'équivalent de 180 heures de modules par 4 mois pourra se faire suspendre son aide financière, et ce, sans préavis.

Faire une demande d'aide financière aux études internet sur le site <https://www.quebec.ca/education/aide-financiere-aux-etudes/services-ligne>

Le code d'établissement est le **752470** et le code correspondant à votre programme est le **05374**.

L'élève qui désire se prévaloir de l'aide financière aux études (prêts et bourses) doit **OBLIGATOIREMENT** être inscrit à deux (2) cours et en avoir défrayé les coûts.

Après l'achat de vos premiers cahiers d'exercices, communiquez avec le bureau d'aide financière aux études par courriel ou par téléphone afin d'effectuer votre **confirmation de renseignements scolaires à temps plein** en nous laissant un message vocal mentionnant **votre code permanent** et votre **date de début officielle**. Cette action est nécessaire afin de vous assurer de recevoir vos versements d'aide financière aux études.

Tel que précisé plus haut dans ce document, un élève qui a un second échec doit entrer en communication avec son enseignante du Service de la FAD pour analyser la poursuite de sa formation. Tant qu'une entente ne sera pas faite entre l'élève et le Service de la FAD, il ne pourra pas faire de nouvelle demande d'aide financière. Le non-respect du **rythme d'apprentissage équivalent à un minimum de 180 heures de modules ou devoirs réussis par période de quatre mois** entraînera une suspension automatique des prestations à venir.

Pour joindre le bureau d'aide financière aux études, il est demandé de toujours inscrire votre **CODE PERMANENT** afin d'accélérer le retour d'appel ou courriel.

Courriel : afe24juin@cssrs.gouv.qc.ca Téléphone : [819 822-5420 poste 17044](tel:8198225420)

Reconnaissance des acquis et compétences

Si vous croyez qu'un processus de Reconnaissance des acquis et compétences (RAC) pourrait correspondre à vos besoins, un conseiller pédagogique est là pour vous appuyer dans votre démarche.

Vous pouvez contacter le secrétariat de la RAC au 819 822-5420, poste 17072.

Admission en tout temps de l'année

Note importante concernant les admissions en fin d'année scolaire.

Au début de chaque année scolaire, vous devrez payer les frais annuels de 30 \$ et signer deux documents : le Profil de formation et le Dossier sociologique. Si vous décidez d'amorcer votre formation en fin d'année scolaire, que ce soit en avril, mai ou juin, et que vous payez les frais et signez les documents à ce moment, vous devrez tout de même remplir ces obligations de nouveau en août pour la nouvelle année scolaire.

Bonne formation !